COMMUNE de MORLANWELZ

Population: 18.700 habitants

SECRETARIAT

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 8.-

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17 Fax (064) 43.17.21

Madame, Monsieur,

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra à l'Hôtel communal, **le lundi 30 septembre 2013 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR.-

- 1. Cimetières communaux Demandes de concessions de terrain.
- 2. Communication de la décision de l'autorité de tutelle Notification.-
- 3. Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 1.300 euros à une institutrice, pour l'organisation des classes vertes Décision.-
- 4. Procès-verbal de vérification de l'encaisse de la directrice financière pour le deuxième trimestre 2013 Notification.-
- 5. Achat de matériel informatique (dossier 20130007) Approbation Décision.-
- 6. Achat de matériel pour les cimetières (dossier 20130043) Conditions et mode de passation de marché Approbation Décision.-
- 7. Entretien des voiries et trottoirs (droit de tirage) (dossier 20130016) Conditions et mode de passation de marché Approbation Décision.-
- 8. Convention d'occupation du hall des sports communal Baume-Marpent avec le club « Lion Atlas » Approbation.-
- 9. Ancrage local du logement Programme Communal d'Actions en Matière de Logement 2014-2016 Approbation.-
- 10. Jumelage Morlanwelz Blaj Invitation d'une délégation du Conseil communal du 14 octobre 2013 au 20 octobre 2013 par la Ville de Blaj Composition de la délégation Demande d'autorisation d'utiliser un transport aérien et mise à disposition d'un crédit budgétaire pour couvrir certains frais Décision.-

HUIS CLOS

- 11. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice maternelle.-
- 12. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une maîtresse d'éducation physique.-
- 13. Ecoles Fondamentales Mixtes de Morlanwelz Mise en congé pour mission d'un directeur d'école.-
- 14. Jumelage Morlanwelz Blaj Invitation d'une délégation du Conseil communal à se rendre à Blaj du 14 octobre 2013 au 20 octobre 2013 Décision.-

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

M. BURION

C. MOUREAU